

Nicolas Oresme. *Tradition et innovation chez un intellectuel du XIV^e siècle*
P. SOUFFRIN et A. PH. SEGONDS, directeurs de la publication
Paris, Les Belles Lettres; Padoue, Programma e 1+1 Editori, 1988, 248 p.

Depuis une trentaine d'années, ainsi que l'écrit Norbert Meusnier, auteur participant au présent ouvrage, les chercheurs de langue anglaise ont entrepris un travail colossal sur l'ensemble de l'œuvre d'Oresme (p. 177). Le colloque consacré à Oresme tenu à Nice en 1983 est à l'origine des quinze études présentées par Pierre Souffrin; cette réunion était dans le prolongement «de celles organisées les années précédentes par le Séminaire d'Épistémologie et d'Histoire des Sciences de l'Université de Nice» (Avant-propos). Elle fut l'occasion, en quelque sorte, d'un exercice de lecture des différents textes oresmiens édités et commentés par les Clagett, les Minut et autres; l'un de ceux-ci, Edward Grant, éditeur du *De proportionibus proportionum*, participant lui-même à l'exercice.

La lecture de cette quinzaine de contributions à l'intelligence de l'œuvre du maître de Navarre met en relief un corpus rattaché indéniablement à la tradition aristotélicienne et, par ailleurs, innovateur par plusieurs aspects scientifiques; d'où le titre approprié donné à l'ensemble: «Tradition et innovation». Car il est encore difficile d'évaluer la place d'Oresme dans l'histoire de la philosophie et dans celle des sciences; on reconnaît certes en lui «l'un des penseurs français les plus importants de la deuxième moitié du XIV^e siècle», mais serait-il encore plus important que cela? À ce colloque de Nice, Grant le présentait comme «one of the most extraordinary intellects of the Middle Ages» (p. 31). Plusieurs intervenants du colloque tenteront de sonder les arcanes de cet esprit méconnu en essayant d'évaluer sa position par rapport à l'aristotélisme ou son apport à l'histoire des sciences mathématiques ou physiques.

Si l'importance d'Oresme dans l'histoire de la philosophie est évidente, ne serait-ce que par son rôle de traducteur français d'Aristote, sa réputation de «mathématicien illustre» (A. P. Youschkevitch, p. 115) est une affirmation peu contestée parce que peu testée. On sait, ainsi que le résumait les participants Souffrin et Weiss dans leur étude conjointe sur le *De configurationibus* (dont ils présentent en traduction française de larges extraits [p. 135-144]), que Duhem avait vu en Oresme «un précurseur de la géométrie analytique» (p. 126). Mais les auteurs expliquent clairement l'insuffisance des concepts oresmiens de latitude, et de longitude qui ne sont jamais exprimés, chez Oresme, en équations algébriques; ce qui les disqualifie comme concepts du genre. Youschkevitch appuie cet argument : «Oresme n'a absolument pas imaginé l'étude algébrique des courbes qui est cependant le fondement de la géométrie analytique» (p. 122). Où est donc le génie mathématique d'Oresme? Les études du colloque de Nice le situent clairement tout en mettant ce génie mathématique en rapport avec sa démarche philosophique novatrice, elle aussi, peut-être.

En résumé, cette démarche philosophique s'inscrit dans l'horizon médiéval de l'aristotélisme et consisterait en une remise en question d'un aspect majeur de la Nature telle que définie par le Philosophe. Ainsi que le formule Henri Hugonnard-Roche :

[...] Oresme semble refuser la coupure aristotélicienne entre les choses éternelles, celles du monde céleste, et les choses du monde sublunaire qui ont pour caractéristique de se produire non pas toujours, mais le plus souvent. [...] Oresme rejette la notion ontologique de possible qui était réservée par Aristote aux choses non éternelles. [...] L'argument essentiel qui est utilisé par

Oresme pour fonder sa critique d'Aristote touchant le possible et le nécessaire dans la nature est celui de l'éventuelle incommensurabilité des mouvements célestes (p. 155-156).

Cette incommensurabilité dont Oresme se sert régulièrement dans sa dénonciation de l'astrologie judiciaire (N. Meusnier, p. 171), repose à son tour sur un calcul arithmétique relatif aux rapports de vitesse entre les mouvements des corps célestes (Hugonnard-Roche, p. 159). Considérant ces rapports de vitesse comme «des rapports de rapports», principe qu'il aurait déduit de la recherche de Bradwardine (Meusnier, p. 170), Oresme observe dans son *De proportionibus proportionum* que les «rapports de rapports» de différentes séries arithmétiques sont beaucoup plus souvent irrationnels que rationnels (Meusnier, p. 169); ce qui, une fois appliqué aux conjonctions astronomiques, entraîne conséquemment son doute quant à la possibilité d'une connaissance scientifique des mouvements célestes et, par extension, des autres mouvements naturels. Telle est la base du scepticisme oresmien en philosophie de la nature et la raison pour laquelle le *De proportionibus proportionum*, rédigé entre 1351 et 1360 (datation de Grant reprise par Meusnier), fait l'objet d'une lecture et d'une interprétation par pas moins de quatre des participants au colloque (Grant, Youschkevitch, Hugonnard-Roche, Meusnier).

La question de la connaissance a aussi préoccupé Oresme. Mais Paul Chanier, s'interrogeant sur le statut des qualités sensibles, le voit en ce domaine comme plus conservateur qu'innovateur. Il conclut que «chez Oresme, l'objectivité des qualités sensibles entraîne le maintien de la notion antique de Physis» (p. 106), c'est-à-dire «l'idée d'une nature objectivement finalisée» (p. 105), attitude qu'il oppose ensuite à «la thèse de Galilée sur la subjectivité des qualités sensibles» (p. 112).

Mais Oresme ne s'est pas illustré seulement en philosophie naturelle : ses traductions d'Aristote et sa réflexion sur la monnaie lui méritent aussi une place dans la littérature lexicographique et dans notre histoire des théories économiques. Dans son étude des traductions d'Aristote par Oresme, Jeannine Quillet souligne «la grande richesse des néologismes forgés par l'évêque de Lisieux dans le domaine du vocabulaire français de l'éthique et de la politique» (p. 86). Et la contribution de Serge Lusignan vient encore approfondir l'originalité d'Oresme dans son entreprise de traductions. Lusignan analyse notamment les propos d'Oresme dans l'*Excusation* précédant sa traduction de la Politique. Il constate que le traducteur de Charles V «manifeste la vigueur de sa pensée en même temps que son originalité en tentant, le premier, d'élaborer une réflexion globale sur le rôle de la traduction dans le développement de la langue» (p. 95). Cette originalité consiste dans le fait qu'il «émerge comme le seul parmi tous les traducteurs médiévaux à pouvoir inscrire son entreprise à l'intérieur d'un topos reçu de la pensée médiévale [celui de la *translatio studii*] et à se reconnaître des antécédents qui font autorité» (p. 100). Ce qui n'en fait pas pour autant, selon Lusignan, un auteur moderne : «[L] épistémologie d'Oresme demeure authentiquement médiévale : l'*auctoritas* et le domaine de la science tendent à se confondre» (p. 102).

Pour ce qui est de la réflexion d'Oresme sur l'économie, les contributions de Denis Menjot et de Richard Aréna, respectivement consacrées à sa politique et à sa théorie monétaires, permettent d'éclairer et de nuancer à la fois la portée de l'assertion critique de Paul Chanier, selon qui «le caractère mythique de la monnaie- substance, défendue par Oresme» aurait pour effet d'«occulter» la notion de «pouvoir légal» et la vie économique réelle (p. 112).

Menjot nous rappelle qu'Oresme est «un théoricien du pouvoir» et qu'il fut, dans la réalité historique bien concrète, «l'inspirateur de la politique de stabilité monétaire de Charles V» (p. 179). Mais encore ici, l'imagination d'Oresme n'est pas que traditionaliste. Replacée dans l'horizon politique de son temps, la politique d'Oresme apparaît dans toute son importance, même

s'il «défend les intérêts des privilégiés qui ont très largement contribué, en retour, à sa renommée» (p. 190). Son innovation à la fois théorique et pratique, puisqu'elle a réussi auprès du roi, consiste à limiter «le pouvoir du roi en lui retirant la propriété de la monnaie qu'il transfère à la communauté et en diminuant considérablement ses profits par la suppression des bénéfices issus des mutations» (p. 191).

Richard Aréna, de son côté, montre que la «conception monétaire d'Oresme se distingue de celle d'Aristote et des aristotéliens» (p. 202), bien qu'il se soit défini comme disciple d'Aristote. Oresme en effet rejette la distinction d'Aristote fondant le concept «monnaie-mesure abstraite»; il lui substitue la notion de «marchandise particulière et préfigure ainsi l'ensemble des théories économiques qui assimilent la monnaie à un bien particulier» (p. 203). En bref, selon Aréna, le concept de monnaie chez Oresme est triplement original. D'abord l'œuvre économique d'Oresme n'a aucun équivalent à son époque; ensuite son opposition, qui est fondée théoriquement, aux mutations le place en avant des canonistes et des aristotéliens; enfin, son concept de monnaie-marchandise rend possibles les futures théories fondées sur le concept de marchandise. Cette marchandise est bien une substantialisation mais si elle constitue un mythe, comme le dit Chanier, elle n'en est pas moins un chaînon important dans l'histoire des sciences économiques.

Si l'originalité du philosophe normand s'est manifestée dans autant de domaines, il vaut la peine d'étudier de plus près son attitude d'esprit en général si on peut dire. Ayant déterminé ses innovations ponctuelles dans divers domaines, pourrions-nous désormais mieux saisir la lignée à laquelle il appartient? Si Menjot parle du conservatisme politique d'Oresme, John D. North parle de son conservatisme théologique en évoquant la précaution qu'il a de poser comme causes motrices des sphères des créatures angéliques. Mais le même auteur souligne aussi qu'Oresme, dans son *Livre du ciel et du monde*, se place aux côtés d'Avicenne et d'Albert contre Aristote, Averroès et Macrobie. Pour sa part, Georges Molland propose de placer Oresme à mi-chemin entre le «holisme aristotélien et le mécanisme mathématique du dix-septième siècle» (p. 26).

D'autres contributions au colloque aident aussi à distinguer l'originalité d'Oresme à l'intérieur même de sa lignée. Stefano Caroti publie et analyse l'une des *Questiones super de generatione et corruptione* attribuées à Oresme; il s'agit de la dernière question (L. II, q. xv), consacrée aux causes de la corruption des substances matérielles et à la durée des espèces. Oresme y travaille alors la notion de «*peryodus*» (*species habet determinatam peryodum*). Caroti montre que la conclusion d'Oresme en cette matière s'accorde parfaitement avec un autre de ses traités (*De caelo*, L. I, q. xxli) et diffère de la définition donnée par Albert de Saxe et de celle de Marsile d'Inghen. Caroti souligne l'originalité du concept oresmien de «*peryodus*» en même temps qu'il remarque une préoccupation pour la période de vie individuelle à l'intérieur de la longueur maximale de la période de vie de l'espèce. Oresme parle même d'une *potentia resistendi* du vivant face aux facteurs extrinsèques de corruption : lointaine intuition du système immunitaire.

Max Lejbowicz, dans sa recherche pour retrouver l'ouvrage identifié par Oresme comme étant *Les misteres des nombres*, évalue que le mathématicien «s'est donc démarqué des traditions numérologiques tant antique – ce qui est légitime – que médiévale – ce qui fait problème» (p. 62). L'auteur n'en conclut pas moins que si notre philosophe «s'ingénie à percer des ouvertures dans l'édifice théorique du XIVe siècle; il n'en bouleverse pas le cadre» (p. 68). Si nous pouvons emprunter cette image à l'auteur, nous jugeons plutôt, à la lecture de l'ensemble du colloque de 1983, que la thèse de l'incommensurabilité et le calcul de l'abondante irrationalité dans les probabilités naturelles ont à eux seuls ébranlé la voute même du Ciel d'Aristote.